

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du scuesigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions rales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de tor instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
 M. J. A. Lauglais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Recue de la Semaine : Mort de la reine d'Espagne et de George V roi de Hanovre.—La fortune du Pape Pie IX.—Le gouvernement Allemand parait vouloir renoncer sa persécution contre les catholiques de l'Allemagne.—Le congrès de Berlin.—Congrès international d'agriculture, à Paris.—Congrès des œuvres catholiques à Paris.—Famille à Rio Japeiro.—Lettre de Notre Saint Père le Pape Léon XIII adressée aux Sénateurs catholiques du Canada, par l'entremise de l'Honorable M. C. A. P. Pelletier, ministre de l'Agriculture.—Les orangistes à Montréal.—M. J. Bte. Dupuis, député de l'Islet, et les colons du chemin Elgin et du township Arago.

Causerie Agricole : Culture des prairies (Suite) : Entretien des prés.—Exploitation des pâturages.—Choix et quantité d'animaux nécessaires pour un pâturage.—Division des pâturages.

Sujets divers : Le foin en moyettes.—La mise du foin en moyettes.—L'hirondelle est-elle une ennemie ou une amie des abeilles.—Le Nouvelliste de Rimonski.

Choses et autres : M. le Dr. Landry, directeur de l'Asile de Beauport fut la traversée de Québec à Carleton (Baie des Chaleurs) en sept jours, dans un Yatch ; la pêche au saumon a été abondante dans cet endroit, et la pêche à la morne promet d'être également abondante ; le homard fait l'objet d'un grand commerce à Carleton et à Maria.—Apparition de la mouche bleue à Outaouais.—Fraises à Toronto.—Le blé au sud des Illinois et à Minnesota.—Le barbeau à patates à Québec ; il a fait son apparition à Ste. Anne de la Pocatière, mais sans causer de dommages.

Recettes : Moyen de rendre les étoffes inflammables.—Moyen de blanchir à la chaux.

Annonce : Prospectus du Cours Commercial et du Cours Classique au Collège de Ste. Anne.

Retard dans la publication de la "Gazette des Campagnes."— Quoique le présent numéro de la Gazette des Campagnes soit daté le 4 de juillet, nous n'avons pu l'expédier à nos abonnés que le 8 de juillet. Un voyage que nous avons dû faire à Matapédia et à la Baie des Chaleurs a été la cause de ce retard.—A l'avenir nous tâcherons d'éviter ces retards.

REVUE DE LA SEMAINE

Sur l'invitation du consul d'Espagne à Québec, on a recommandé dans les églises de la ville de Québec, aux prières des fidèles la jeune reine d'Espagne enlevée subitement à l'association du peuple.

La reine Mercédès n'était âgée que de dix-huit ans et deux jours. Elle était née le 24 juin 1860 à Madrid et était la troisième fille du duc de Montpensier, fils du roi de Louis-Philippe, et la sœur de l'ex-reine Isabelle.

La jeune reine n'était mariée au roi Alphonse que depuis le 24 janvier dernier. Elle était d'une santé très délicate.

La maladie de la reine Mercédès n'a duré qu'une semaine. Elle est morte à la suite d'une hémorrhagie.

Le roi Alphonse est resté à son chevet jusqu'à la fin.

Les dépêches disent qu'une profonde commisération est exprimée par tout le monde.

— Le roi de Hanovre, George V, dépouillé de ses Etats par la Prusse, est mort, il y a quelque temps, à Paris. Ce prince, qui a supporté ses infortunes avec une dignité remarquable, vivait très-retiré. Le Prince de Galles, qui était son parent, est accouru pour le visiter à sa dernière heure ; il était arrivé peu d'instants après le décès.

Tous les souverains de l'Europe ont envoyé des témoignages de regrets et de sympathie à l'auguste mort. Fant-il voir à un avou de leur impuissance contre les violences de la politique révolutionnaire représentée par les démolisseurs d'en bas et les conquérants d'en haut ? Le roi de Hanovre paya de son trône sa résistance aux projets de conquête de la Prusse en 1866. Quoique aveugle depuis l'âge de quinze ans, il gouvernait avec beaucoup de sagesse, et son patriotisme résistait aux phrases de son royaume qui entraînaient ses chambres dans l'orbite du césarisme prussien.

— Tous les bruits absurdes répandus sur l'importance colossale de la fortune du Pape défunt sont tombés. En réalité, au lieu de millions, le doux et généreux prédécesseur de Léon XIII a laissé de 60 à 70,000 fr. à sa famille, et rien autre chose. Les

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

bons et objets d'art reçus des catholiques ont été en partie envoyés à des cathédrales éparses dans le monde, en partie remis au trésor pontifical. Quant aux établissements de charité qu'ils ont construits de ses propres deniers, aux maisons pour les pauvres et aux écoles, tant à Rome qu'à Sinigaglia, il les a dévolus à l'administration des palais apostoliques, à la charge de maintenir les bonnes œuvres qu'il a eues en vue.

Cependant, aux termes de la loi italienne, les héritiers devant dénoncer et payer, dans le délai de quatre mois après la mort, les taxes de succession, le Vatican, qui compte médiocrement sur la loi des garanties, sans cesse attaquée, méconnue et menacée, a prévenu indirectement les maîtres actuels de Rome qu'il était prêt à satisfaire aux exigences de cette loi. Et sur ce, les autorités ont répondu qu'elles n'avaient rien à réclamer, qu'il ne leur appartenait même pas d'entrer dans cette affaire, d'où il suit qu'en cette circonstance, ils respectent leur loi des garanties et semblent prendre au sérieux l'immunité du souverain Pontife et l'autorité du pouvoir pontifical. C'est une habileté.

— Il se confirme que le gouvernement allemand renonce à persécuter les catholiques et veut tourner tous ses efforts contre la démagogie socialiste en Allemagne et à l'étranger. De nombreuses arrestations ont lieu tous les jours en Allemagne et le cabinet de Berlin réclame énergiquement le concours des autres gouvernements dans cette tardive entreprise.

On a déjà vu combien le gouvernement français est faible et désarmé devant un tel adversaire. Dernièrement M. Teisserenc de Bort assistait à une réunion d'ouvriers qui ont proclamé hautement les revendications du parti socialiste et le gouvernement est sollicité d'autoriser la prochaine réunion d'un congrès international d'ouvriers qui poursuivent l'avènement de leur république, c'est-à-dire d'un régime qui dépouillerait les patrons de leurs capitaux et de leur outillage, pour les mettre aux mains des ouvriers. C'est la mort de la civilisation matérielle, tout simplement comme leur système d'instruction publique est la mort de la nation française.

La France, on le voit, va goûter d'ici à peu de temps au moins les douceurs de l'aimable régime qui se nomme la *république des républicains*. C'est une expérience qui lui coûtera cher. Mais la France n'en mourra pas, car on peut être certains que l'expérience n'ira pas jusqu'au bout, et qu'avant peu l'opinion déabusée dira : EN VOILA ASSEZ !

— Le congrès de Berlin continue à siéger, sous la présidence du prince de Bismark.

Les plénipotentiaires et leurs attachés se sont engagés à garder sévèrement le secret de leurs délibérations et il paraît que, jusqu'à ce jour, ce secret a été fidèlement gardé. En effet, les journaux qui ont des correspondants à Berlin n'ont pas pu donner aucune nouvelle sur ce qui se passe dans le congrès, et les correspondants de journaux s'excusent de laisser à jeun la curiosité impatiente de leurs lecteurs.

Mais un fait qui prend de la consistance, c'est que le parti conservateur tend à reprendre le dessus à Berlin ; il y a un revirement d'opinion contre la politique de Bismark qui, par haine pour la France et le catholicisme, a encouragé la propagande radicale et les menées de socialistes. Pour rester aux affaires, M. de Bismark est décidé à se retourner contre ceux qu'il favorisait hier ; c'est lui qui doit proposer aux puissances des mesures sévères pour combattre la démagogie.

En attendant, l'empereur Guillaume pourrait payer de sa vie cette odieuse politique ; plusieurs attentats contre sa vie ont été commis.

Si, comme on s'y attend, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie forment une alliance offensive contre la propagande révolutionnaire, on se demande quelle coopération elles exigent de la France sur ce terrain, et si, au nom de cette politique contre révolutionnaire, elles ne chercheront pas à s'ingérer d'une façon peu rassurante, dans les affaires intérieures de la France ainsi que dans celles de leurs voisins les Belges.

Nous ne sommes pas au bout des aventures auxquelles la politique révolutionnaire expose la France, même toute l'Europe.

— Le congrès international d'agriculture qui siège actuellement à Paris, tient ses séances de sections le matin et ses séances générales l'après-midi, avec une avidité soutenue par la présence des nombreux cultivateurs étrangers qui se rendent à l'Exposition Universelle de Paris. Ces cultivateurs ont noblement relevé l'intérêt de ces réunions en communiquant à leurs confrères les idées et les pratiques agricoles qui ont cours dans leurs pays respectifs. Sur presque toutes les grandes questions d'économie rurale qui préoccupent si vivement l'Europe, les agriculteurs des divers Etats européens ont exposé leurs opinions et apporté le témoignage de l'expérience de leur pays. C'est pourquoi le bulletin des travaux de ce congrès qui doit être imprimé aura un intérêt exceptionnel. Un service sténographique assure l'exacte reproduction des idées et des faits qui y auront été exposés par des agronomes les plus renommés.

La *Gazette des Campagnes* de Paris, à l'occasion de ces congrès agricoles dit que " Si on consultait les agriculteurs au moyen de ces réunions le fer des charmes ne serait pas souvent changé en lames d'épée, et les congrès diplomatiques seraient remplacés par des congrès agricoles. "

Nous lisons dans ce même journal agricole ce qui suit, au sujet du " Congrès des œuvres catholiques à Paris : "

" Nous suivons tous les ans avec un juste intérêt les travaux du congrès des œuvres catholiques, et notamment de l'institution des cercles d'ouvriers dans l'espoir que l'extension de ces cercles ne s'arrêtera pas aux villes et que la jeunesse agricole de nos campagnes jouira aussi un jour des précieux bienfaits de ce genre de réunions. "

" Nous constatons avec bonheur l'existence d'une vingtaine de cercles ruraux qui sont en très-bonne voie. Là les jeunes gens trouvent des divertissements honnêtes, des lectures instructives et fortifiantes pour l'intelligence et le cœur, en un mot, ce qu'ils peuvent désirer pour les préserver de la funeste nostalgie de la vie citadine et de la fréquentation de mauvais compagnons. "

" Dans une des séances du congrès, M. Louis Gossin a été justement applaudi par les conseils qu'il a donnés, au nom de sa profonde expérience pour la propagation de l'enseignement agricole dans nos campagnes. "

Nous souhaitons que cet exemple soit suivi dans les paroisses de la Province de Québec. Dans à peu près un mois, nous inaugurerons à Ste. Anne de la Pocatière une semblable institution. Il serait à désirer que les personnes de dévouement et d'initiative dans les œuvres de bien nous prêtassent leur appui, afin d'assurer à cette nouvelle fondation un entier succès. Si il y a succès, ils en auront tout le mérite, et ils pourront se flatter d'avoir contribué à opérer le bien parmi les cultivateurs.

— Les journaux de Rio Janeiro nous apportent des détails navrants sur la famine qui désole une grande partie de cet empire. 10,000 malheureux, venant de l'intérieur sont agglomérés à Aracaty, où la mortalité va toujours en augmentant. Les 15.

cès qui variaient de 6) à 70 par jour s'élevaient, aux dernières dates, à 100. A Barbalha, des malheureux affamés dévorent tout crus des chats, ainsi que les autres animaux morts qu'ils rencontrent.

— L'Hon. M. Pelletier, ministre de l'agriculture à Ottawa, a reçu par l'entre-mise de Mgr. Conroy, le délégué apostolique, la lettre suivante de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII que lui a transmis M. Carlini Sinigoni, Préfet de la Sacré Congrégation de la Propagande :

LEON XIII, PAPE.

“ A Nos Bien-Aimés fils, l'Honorable C. A. Pantaléon Pelletier, membre du Conseil Privé du Gouverneur-Général du Canada, et autres Sénateurs Catholiques.

“ Bien-Aimés Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

“ D'J) ce Siège Apostolique a reçu de la part des Canadiens de nombreux témoignages de leur profonde vénération, et votre conduite en cette circonstance, Bien-Aimés Fils, nous le prouve amplement.

“ De même qu'un père se réjouit des marques d'amour filial qu'il reçoit chaque jour de la part de ses enfants, de même Nous Nous réjouissons agréablement de votre affection à Notre égard. Nous Nous réjouissons d'autant plus que par cette admirable disposition de votre esprit, Nous remarquons votre sollicitude à favoriser la paix entre l'Eglise et l'Etat, et à protéger la liberté de l'Eglise Catholique et ses droits sacrés. Cela est pour nous la plus grande preuve de votre amour à Notre égard, et afin que vous puissiez manifester ces heureuses dispositions, Nous demandons au ciel de vous accorder lumière, prudence et fermeté.

“ De plus, comme gage de ces faveurs célestes, et en même temps pour preuve de notre paternelle et spéciale bienveillance, Nous donnons à tous et chacun de vous, Bien-aimés Fils, dans toute l'affection de notre cœur, la Bénédiction Apostolique.

“ Donné à Rome, à St. Pierre, le 6 mai 1878. Première année de Notre Pontificat.”

(Signé,)

LEON XIII, Pape.

— M. J. Bte, Dupuis, député de l'Islet à l'Assemblée Législative, a présenté plusieurs requêtes de la part des colons du chemin Elgin et du township Arago, demandant de l'aide pour leurs chemins.

Nous avons la certitude que Monsieur le député de l'Islet secondera énergiquement les efforts de ces courageux colons en obtenant du Gouvernement de la Province de Québec l'octroi nécessaire pour la confection des routes demandées. La colonisation a fait, dans ces localités, des progrès rapides, grâce aux octrois qui ont été accordés antérieurement. M. Dupuis n'a pas été étranger à ce patriotique mouvement qui a fourni au comté de l'Islet plusieurs nouvelles paroisses; ce Monsieur, comme président de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, et en sa qualité de cultivateur, a puissamment aidé à favoriser le défrichement de ces terres, et à assurer le bien-être de grand nombre de colons. Le dévouement dont M. Dupuis a toujours fait preuve quand il s'est agi de promouvoir les intérêts de l'agriculture nous fait espérer que nous trouverons dans ce Monsieur un puissant appui chaque fois qu'il s'agira de servir les intérêts de l'agriculture, au sein même de l'Assemblée Législative.

Pour notre part, nous ne pouvons que remercier cet agriculteur pour les paroles d'encouragement qu'il accordait en faveur de la Gazette des Campagnes, à l'ulo des récentes séances de

notre Législature Provinciale.

— Il y a beaucoup d'excitation à Montréal au sujet de la démonstration que les orangistes ont décidé de faire le 12 juillet prochain. Il a été de même que sur l'invitation des irlandais de Montréal, 15 à 18,000 de leurs compatriotes des Etats-Unis devaient venir prendre part à un grand pic-nic le 11 juillet. Cette nouvelle indiquait que des deux côtés, on se préparait à une bataille en règle pour le 12. Heureusement cette rumeur a été contredite, cependant il n'en est pas moins à craindre que la journée du 12 ne soit témoin de quelques douloureux événements.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

“ Les citoyens de Montréal sont fort inquiets de la journée du 12 juillet. Des troubles sérieux sont appréhendés, si les orangistes persistent à vouloir parader dans les rues. On rapporte qu'au-delà de vingt mille irlandais viendront des Etats-Unis pour aider leurs compatriotes de Montréal.”

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES (Suite)

Entretien des prés (Suite). — Si les fossés et les rigoles, au lieu de faciliter l'écoulement des eaux, les retiennent, à moins que la nécessité n'en soit reconnue dans certaines situations, elles occasionnent le refroidissement du sol et provoquent la déperdition des bonnes herbes.

En éloignant des prairies l'excédant d'eau, on est sûr d'obtenir des effets remarquables des engrais employés.

Les irrigations, si on peut les pratiquer, ont lieu au printemps après la coupe du foin ou à l'automne.

En nettoyant tous les ans les fossés et les rigoles, on se crée des engrais qui ne sont pas à dédaigner.

Au lieu de déposer sur les bords des fossés la vase provenant du curage, ce qui peut nuire, du reste, à l'écoulement des eaux, il faut en faire des tas de distance en distance. On les épargille ensuite quand ils sont secs.

Des agronomes distingués ont écrit que les hersages sont nuisibles aux prairies.

L'expérience cependant de plusieurs cultivateurs a démontré que ce jugement est faux dans plus d'une circonstance. En effet les hersages sont utiles au plus haut degré dans les prairies à fond argileux ou glaiseux où pullulent les mousses, et dans les prairies tourbeuses où croissent ordinairement beaucoup de plantes adventices que les dents de la herse peuvent arracher en plus ou moins grande quantité. Dans ce cas, il est encore plus avantageux de faire usage du scarificateur. Mais le moyen par excellence pour faire disparaître les mousses, s'il y a suffisamment de pente, c'est le drainage. Les prairies sablonneuses ne peuvent pas être hersées.

Ce que nous venons de dire du hersage a aussi été tribué au roulage.

Dans les prairies sablonneuses, tourbeuses et spongieuses, les roulages vigoureux sont indispensables : ils augmentent dans des proportions énormes le rendement. Dans les sols compactes les roulages ne donnent lieu qu'à la formation d'une herbe plus fine.

Les prairies qui sont convenablement soignées, inondées périodiquement, et engraisées, ont une durée indéfinie. Il n'en

est pas de même de celles qui ne sont pas inondées périodiquement, et qui ne reçoivent pas une fumure satisfaisante; elles finissent, au bout de quelques années, par ne plus donner qu'une herbe languissante et pauvre.

Il y a deux moyens pour y remédier, les voici :

1o. Si la prairie n'a pas été convenablement engraisée, et si le sol en est aride ou humide, l'urine et la chaux raniment presque toujours la végétation. 2o. Si, au contraire, le sol est aride, salin, ou graveléux, on n'obtient aucun avantage par l'emploi de la chaux; mais en répandant sur le gazon, une couche de terre d'à peu près un pouce, ce qu'on appelle *terremment*, non-seulement on ranime la végétation de l'herbe, mais on détruit encore les petites plantes adventices.

Si l'on forme sur la prairie des endroits où les eaux restent stagnantes par suite de l'assèchement du sol, il faut y remédier en égalisant le terrain.

Le semis, amenant un retard trop considérable dans la productivité de la pièce exhaustée, on a recours à l'incubation du gazon, opération qui consiste à soulever et à détacher avec une pelle tranchante des gazons de plus de deux pouces d'épaisseur que l'on dépose à côté sur la surface du terrain, jusqu'à ce qu'on ait comblé les excavations à la hauteur voulue, pour former un plan parfait, après qu'on y aura arrangé les bandes de gazon.

Lorsque la prairie renferme beaucoup d'herbes nuisibles, ou que la qualité des graminées est médiocre ou mauvaise, on procède au renouvellement du gazon. Si la mauvaise qualité de la prairie tient à la composition de mélange des graminées et des légumineuses, on rompt la prairie et on y plante et on y sème telle ou telle récolte, ou bien on pratique le *terremment* à une épaisseur de deux à trois pouces. Cette épaisseur est au moins nécessaire, car en la diminuant on s'exposerait à voir les graminées vivaces et robustes se développer à travers la couche de *terremment*. On procède ensuite au semis.

Exploitation des pâturages.—Les prairies destinées à servir de pâturage doivent être en rapport avec la nature des animaux. Les prairies de nature médiocre et plus ou moins pauvres ne conviennent qu'aux moyennes et petites races. Les prairies grasses, fertiles, admettent les meilleures et les plus grandes races.

Tout pâturage doit se diviser en enclos, de manière à fournir au bétail une nourriture en harmonie avec ses besoins. Dans un centre où le village est opulent, où un grand nombre de journaliers ou d'ouvriers sont obligés de mettre leurs animaux en pacage moyennant finances, certains propriétaires visent plutôt à augmenter le nombre de piastres à recevoir plutôt qu'à procurer aux animaux qu'ils prennent en pacage la nourriture suffisante à les bien entretenir; c'est une perte pour l'ouvrier et le propriétaire. Les animaux décrépitent et la terre s'appauvrit d'avantage.

La conservation et l'amélioration des pâturages dépendent surtout, par rapport à leur fertilité, du nombre et de l'espèce des animaux qui les parcourent. Si l'on prend, sur un troupeau, dix bêtes choisies parmi les grosses, les moyennes et les petites, qu'on les pèse le matin, et qu'au bout de dix jours on les pèse de nouveau dans les mêmes circonstances, le pâturage sera réputé suffisant si elles n'ont pas perdu de leur poids; il sera bon, si elles ont gagné sensiblement; le pâturage est réputé propre à l'engrais, si le gain a été pendant ces dix jours de 6 livres par

cent du poids de l'animal. Quoiqu'il en soit, cette épreuve indiquera la limite inférieure du nombre de têtes de bétail à mettre sur un pâturage; on s'apercevra bientôt, à l'herbe réglée ou gâtée, si le nombre est inférieur à son pouvoir nutritif.

Il n'est pas moins important de ne pas laisser le bétail entrer sur le pâturage quand le terrain est humide et qu'il y laisse l'empreinte de ses pas.

Dès que la température s'adoucit et que l'herbe commence à repousser, il faut laisser le pâturage vacant et attendre qu'elle ait atteint une certaine hauteur pour y mettre les bêtes à cornes. Un cultivateur, à qui nous soumettions ces réflexions, il y a quelques jours, se moquait de nous, prétextant que c'était une perte de soufrage; il veut n'en avoir dit ce roulier, mettre les animaux en pâturage aussitôt que la terre est découverte de neige, car c'est un moyen d'économiser le soufrage; en effet ce cultivateur à qui il est difficile de faire entendre raison, met ses animaux au pâturage à la fin d'avril pour les rentrer à l'étable vers la fin de novembre; le foin qu'il veut économiser, il le vend pour ne donner que de la paille à ses animaux tout le long de l'hiver et le printemps il n'a pas besoin du couteau du boucher pour se débarrasser de ses animaux; les maladies de toutes sortes lui en enlèvent un assez grand nombre à cette époque de l'année. C'est un cultivateur qui calcule, qui prête même de l'argent, mais au prix de mille privations; tandis qu'en agissant autrement il prêterait également de l'argent, le double même, sans appauvrir sa terre et chétiver ses animaux.

Choix et quantité d'animaux nécessaires pour un pâturage.—

Il y a autant de degrés de richesse dans les divers pâturages qu'il y a de sol, de fertilité et de climat différents, et chacun des degrés de richesse demande un nombre d'animaux différents.

Dans les pâturages très-riches, où l'herbe est abondante et nutritive, on trouve beaucoup d'avantages de faire consommer cette herbe par les bêtes à cornes à l'engrais. Dans cette circonstance l'engraissement marche vite, la viande est de très-bonne qualité et son prix de revient peu élevé.

Sur les pâturages moins riches, on nourrit les vaches laitières et les jeunes animaux en élève; sur les pâturages les plus pauvres, mais sains, on entretient les bêtes à laine; enfin sur les pâturages humides ou marécageux, on nourrit les porcs et les oies.

Cependant on ne suit pas toujours régulièrement cette direction, et même si on le fait il se perdrait une quantité de bonnes herbes et le pâturage ne serait qu'en partie utilisé; tandis que d'autres herbes de bonne qualité disparaîtraient en peu de temps.

Chaque espèce animale préfère certaines plantes, et ce sont ces plantes qui sont le plus souvent rasées; de sorte que dans un pâturage où l'on ne met que des vaches, les herbes que les chevaux et les moutons préfèrent sont complètement négligées, durcissent et mûrissent sans aucun profit pour l'exploitation.

Ainsi, la meilleure manière d'exploiter un pâturage serait de faire brouter l'herbe par tous les animaux de la ferme, mais non en même temps; car ils se nuiraient les uns aux autres; et les chevaux ou les moutons consommeraient l'herbe que les vaches préfèrent, et celles-ci l'herbe que les premiers recherchent tout particulièrement.

Pour éviter ces inconvénients, on fait entrer les différentes

espèces d'animaux les uns après les autres sur un même pâturage. On commence, par exemple, par les bêtes à cornes, ensuite les chevaux, puis enfin par les moutons; les oies et les porcs ne doivent jamais entrer dans ces pâturages, car ils rasant trop l'herbe: c'est cependant une précaution à laquelle plusieurs cultivateurs n'attachent pas beaucoup d'importance; et c'est cependant un tort.

Les chevaux ne doivent pas pâturer sur des herbages humides non plus que les moutons; car les premiers sont trop pesants, et les seconds y contractent une maladie réputée incurable, appelée la *cachexie aqueuse* ou *pourriture*. En outre si le pâturage est nouvellement créé, les moutons devront en être exclus parce qu'ils rasant l'herbe trop près de terre et qu'ils en arrachent un grand nombre. Plus tard, lorsque les plantes seront bien enracinées, le pâturage des moutons se fera sans inconvénient.

Si l'on adopte le pâturage graduel, par petits enclos, cette introduction des vaches, des moutons et des chevaux sur un même pâturage est très-facile et l'on retire de l'herbe une plus grande nourriture.

Quant au nombre d'animaux que peut nourrir un pâturage, il varie non-seulement suivant la fertilité de ce pâturage, mais encore suivant la taille des bestiaux, suivant ce principe que la nourriture absorbée par un animal est toujours proportionnelle à son poids, et généralement le poids concorde avec la taille.

Il est assez facile de déterminer le nombre d'animaux qu'un pâturage peut nourrir. On prend, comme nous l'avons dit plus haut, un certain nombre de bêtes dans un troupeau, disons dix. Cette dizaine est formée par un nombre égal de grosses, de moyennes et de petites bêtes. On les pèse, ce qui est très-facile quand on possède un pont-balance; puis on les fait entrer dans un pâturage. Après les avoir nourris pendant dix jours, on les pèse de nouveau. Si le poids est le même, le pâturage est suffisant (pourvu toutefois que les animaux choisis n'aient pas été chétifs tout l'hiver); s'il y a augmentation dans le poids, le pâturage est bon. Pour les vaches laitières, si leur poids a augmenté en même temps que la production du lait, le pâturage peut être considéré abondant. En examinant en outre la quantité d'herbe non consommée et celle qui a été foulée aux pieds, on verra approximativement combien le pâturage aurait pu nourrir d'animaux en sus des dix qu'on y a mis.

Dans un pâturage, il n'est pas plus avantageux de mettre trop d'animaux que de n'en pas mettre assez. Dans le premier cas les animaux se nuisent, souffrent, rongent les plantes jusqu'au collet, en font périr un grand nombre et détériorent par conséquent le pâturage; dans le second cas, il y a perte sur le rendement parce que les bestiaux foulent aux pieds et gaspillent une notable proportion de l'herbe, tandis qu'une autre proportion est laissée intacte, durcit et est ensuite refusée par les bestiaux.

Division des pâturages.—Quand les pâturages sont étendus, on les divise en enclos, de telle manière que le bétail les parcourt successivement.

On associe ordinairement un cheval à dix bêtes à cornes. Il pâture des herbes que celles-ci dédaignent, et surtout celles qui ont poussé près de leurs bouses, ou ont été arrosées de leurs urines.

Les enclos doivent avoir chacun leur abreuvoir, si le bétail

doit y rester à demeure.

Dès que l'un d'entre eux a été pâturé, on fait passer le bétail dans un autre, et il revient dans le premier quand l'herbe y a repoussé, à moins que l'on ne destine la seconde herbe à faire du foin d'hiver. Dès qu'un enclos a été évacué, on étend avec soin les fientes, de manière à les répandre sur toute la surface de la prairie. L'herbe ne pousse plus que l'année suivante sur les places qui ont été couvertes de ces excréments, et une bête à cornes couvre ainsi chaque jour près de trois pieds carrés de surface. Avec ces soins, le pâturage s'améliorera.

Si, au contraire, le nombre du bétail est excessif, il ne se borne pas à pâturer l'herbe, il la ronge jusqu'au collet, arrache même les racines et dégarnit le gazon. Il suffit d'un seul jour où une pâture aura été trop chargée, pour que la place où cette surcharge a eu lieu se reconnoisse pendant plusieurs années.

L'étendue des enclos doit être réglée, suivant les expériences de M. Boussingault, de manière à ce que le bétail ne reste que quelques jours dans chacun d'eux, et il doit y revenir tous les quinze ou vingt jours au plus, selon le climat plus ou moins chaud que l'on habite; de sorte que l'animal consomme toujours de l'herbe jeune, qui se digère mieux, et qui d'ailleurs est plus azotée sous le même volume. L'herbe pourra donc être pâturée neuf à douze fois pendant la belle saison, et comme les plantes améliorantes s'assimilent d'autant plus de gaz atmosphériques qu'elles sont plus jeunes, le produit total de la prairie quoique moindre en poids sec, est au moins égal en matières nutritives.

Mais cette succession constante de pâturages tend à multiplier les herbes précoces et celles qui fleurissent bas, et à faire disparaître toutes celles qui ont une haute stature et qui fleurissent plus tard. Si on les fauche, on n'obtient plus qu'un foin court, et dont les secondes coupes sont dépourvues des plantes les plus abondantes et les plus riches. Aussi les Anglais vantent-ils l'usage de faire pâturer les prairies un an et de les faucher l'année suivante, et de maintenir ainsi l'équilibre entre les gazonnantes et les plantes élevées.

D'autres fauchent constamment la même partie d'une prairie, qui est celle dont le sol est plus humide et reçoit le plus de détriments des parcours, et ils font pâturer la partie la plus sèche. Cette distribution se justifie suffisamment par des circonstances locales.

D'autres enfin, comme le rapporte M. le comte de Gasparin, quoique ayant des prairies de trois natures, en réservent une partie pour la fauche et une autre pour le pâturage. Cette disposition, écrit ce savant agronome, lui paraît indifférente si le pâturage ne revenait pas plus souvent que le fauchage sur le même espace de terrain; mais si le pâturage doit revenir à de plus courts intervalles, il y a suppression d'un nombre de plantes propres à faire du foin, et alors il convient, en effet, de conserver à chaque parcelle sa spécialité et d'avoir des clos ayant exclusivement l'une ou l'autre destination.

(A. SUIRE)

Le foin en moyettes.

Un cultivateur, M. Volland, communique à la *Gazette des Campagnes* de Paris, le procédé suivant qu'il emploie pour accélérer la dessiccation de son foin et l'empêcher d'être submergé et imprégné par les pluies :

Il s'agit tout simplement de ramasser chaque andain avec un râteau à main, en attirant devant soi, de droite et de gauche, la quantité nécessaire pour la confection d'une moyette, ou bien encore simplement avec les mains en l'enroulant de droite et de gauche comme une boule de neige. Cela fait, on arrache du bout le plus correct de cette masse informe tous les brins qui la dépassent; de ceux-ci on fait un lien que l'on tord, s'il y a nécessité; on relève la partie opposée de la masse; vers les trois quarts de la hauteur, on pose ce lien tout préparé; on serre fortement, puis on lie; on dresse le tout; la partie équilibrée est posée à terre, l'extrémité liée en haut; on écarte la base afin de lui donner de l'aëre et pour que l'air circule dans la masse et accélère la dessiccation.

C'est la seule et unique opération; elle est, quand on s'y est familiarisé, beaucoup plus expéditive que la méthode ordinaire; elle est même très-prompte.

On est toujours sûr d'avoir un fourrage sain, apêtissant, savoureux. Vienne une pluie, même prolongée, l'eau ne pénètre pas dans le foin, lors même qu'elle se fraierait un passage, ce qui est impossible, quand la moyette est bien confectionnée; alors l'eau ne séjourne pas, elle va se perdre dans le sol.

Cette méthode est très-pratique pour toute espèce d'herbes, si souples qu'elles soient, par tous les temps et sous tous les climats, très-avantageuse par le temps d'humidité, comme en temps de sécheresse; rien ne se perd; il n'est pas à craindre une dessiccation trop rapide, qui altère la qualité de l'herbe.

En face, et tout près de chaque moyette on pose un lien à cet effet, on renverse dessus, puis on lie; la voiture passe, on jette dedans.

Si on n'est pas satisfait de ce bottelage inégal et informe, on le fait refaire à couvert.

Par ce procédé, on est toujours sûr de récolter les foins à leur plus haute qualité; on n'est jamais pris au dépourvu. Quand les moyettes sont renversées on les relève, on en a côte deux ensemble, ou même trois, comme en un faisceau; on incline les sommets des uns contre ceux des autres pour affirmer leur base, l'eau coule dessus sans les pénétrer.

La moyette est aussi utile pour le foin que pour les céréales.

Ce procédé ne supprime que la faneuse et le râteau à cheval; il ne dispense pas de la faux ni de la faucheuse mécanique qui est supérieure à la faux.

La mise du foin en moyettes.

Depuis que ce qui précède a été publié, M. Volland a écrit ce qui suit à la *Gazette des Campagnes* de Paris:

Le temps de pluie que nous avons maintenant contrarie la dessiccation des foins. Les lecteurs de la *Gazette* savent que j'ai imaginé un moyen efficace de les soustraire à la pluie que nous subissons journellement. Mais ce procédé laissait encore à désirer, en ce que la base des moyettes reposant sur la terre détrempée, la dessiccation dans cette partie se faisait trop lentement. J'ai amélioré ma méthode de la manière suivante:

Quelques jours après que mes petites moyettes ont été formées leur sommet étant desséché, restait la base qui n'avait qu'un commencement de dessèchement, et communiquait au reste du foin une vapeur humide nuisible à son arôme.

Pour combattre cet effet, j'ai imaginé de dresser plusieurs moyettes autour d'une d'elles en les penchant légèrement, les sommets dessus, les bases à l'air, puis un second étage sur ce premier, puis un troisième sur le second, en sorte que tous les sommets qui sont desséchés se trouvent renfermés, toutes les bases en l'air. Pour compléter ce cône, semblable à une moyette de blé, je le coiffe d'une de ces petites moyettes renversée; je l'écarte en tous sens, puis je l'étale pour boucher toutes les issues.

La moyette ainsi dressée se compose de 15, 20 et plus de ces petites moyettes.

J'appuie légèrement les sommets les uns contre les autres, pour les fixer. Comme ils sont étés ou à peu près, ils ne se chauffent plus, les bases qui sont à l'air complètent leur dessiccation; l'air passe librement et achève fort heureusement la

dessiccation.

Voilà ce que je fais par la pluie. Par le temps sec, il n'est pas nécessaire de dérangier ces petites moyettes, je les lie en place quand elles sont sèches.

VOLLANT.

M. Cossard, quelques jours après publiait dans ce même journal une lettre où il apprécie ainsi le procédé de M. Volland:

"A l'heure actuelle où les fourrages sont dans la plupart des cas étendus sur le sol, je ne saurais trop recommander la méthode de les relever comme on fait généralement pour l'avoine. Par le temps qu'il fait il vaudrait mieux, selon moi, mettre le foin rage en boîtes et les relever de suite, que de l'éparciller et le lui laisser détériorer.

Relevée debout et serrée, la gerbe ne s'imprègne pas d'eau; et le vent et l'air circulant, la dessiccation s'opère vite; et la seule opération du relevage, quoique étant dispendieuse à première vue, devient avantageuse, surtout dans des circonstances telles que celles où nous nous trouvons.

Je crois donc utile de propager la méthode recommandée depuis longtemps par M. Volland et qu'il pratique lui-même avec succès.

L'hirondelle est-elle une ennemie ou une amie des abeilles?

Beaucoup d'auteurs ont fait son procès, — sur des rapports de police, je crois, — et l'ont classé parmi les oiseaux ennemis. M. Warquin, un membre de la Société d'Apiculture, vient d'en appeler au tribunal de l'expérience de tous ces jugements basés sur l'apparence, et il résulte de l'enquête à laquelle il s'est livré que, loin d'être ennemie aux abeilles, l'hirondelle leur rend de signalés services, lors de la prescription des faux bourdons. Voici comme il s'exprime à ce sujet: "Parcourant ces jours derniers des ouvrages d'apiculture, je voyais figurer l'hirondelle au nombre des ennemis des abeilles; mon intention fut de m'assurer immédiatement de l'authenticité de cette assertion, car, en ma qualité de fermier, je suis visité par une grande quantité de ces petits oiseaux. Je fus enchanté de ma découverte, car aussitôt que je me mis en observation, je crus voir, en effet, bon nombre d'hirondelles saisir des abeilles au vol. M'emparer de mon fusil et en tuer quelques-unes ne fut pour moi que l'affaire de quelques minutes. Mais ma douleur fut bien grande quand, ayant fait l'autopsie de leur cadavre, je reconnus que ces innocentes bêtes ne s'emparent que de nos parasites, je veux dire des faux-bourdons. M'étant embusqué près d'un nid contenant six petits, je pus compter 80 faux-bourdons distribués en 20 minutes à la famille, ce qui établit à environ 800 environ le nombre de ces faux-bourdons sacrifiés par jour pour chaque couvée.

Non-seulement cette expérience réhabilite les hirondelles, avantage que les héritiers *Lesurques* ne paraissent pas près d'obtenir, mais elle explique où passent les faux-bourdons qu'on ne voit pas disparaître et auxquels des auteurs, pour se tirer d'embarras, assignaient le sort des anciennes lunes. — (*L'Apiculteur*.)

Le "Nouvelliste de Rimouski."

Depuis le 18 mai dernier, nous n'avons pas eu l'avantage de recevoir en échange cet intéressant journal. Serait-ce un oubli?

Choses et autres.

— Mardi dernier, M. le Dr. Lindry, directeur de l'Académie de Beauport, arrivait à Carleton, Baie des Chaleurs, dans un yacht qu'il venait de faire construire. On nous a informé que ce voyage de Québec à Carleton a été fait en sept jours; les navigateurs de cet endroit disent que c'est le voyage le plus prompt qui ait été fait avec un semblable vaisseau; on estime que ce yacht a dû parcourir une distance de 63 lieues par jour.

On nous dit que la pêche au saumon à la Baie des Chaleurs a été très-fructueuse; ce qui n'était pas arrivé depuis 5 à 6 ans. Un monsieur qui fait des envois considérables de saumons frais

à New-York, Philadelphie et Boston, nous disait hier que pour sa part il avait acheté des pêcheurs de l'endroit quarante mille livres de saumon depuis le printemps. Ce Monsieur possède une immense glacière et une grande bâtisse remplie de neige où il dépose le saumon jusqu'au moment de la vente. Il y a en outre à Carlo, de l'autre côté de Carleton, quatre autres établissements de ce genre:

Nous avons vu dans l'un de ces établissements un saumon pesant quarante livres.

Le temps de la pêche au saumon tire à sa fin, et un grand nombre de pêcheurs de la Baie des Chaleurs ont déjà enlevé leurs rets pour se préparer à la pêche à la morne qui promet d'être aussi abondante que celle du saumon. Il y a aussi une pêche qui se fait actuellement dans la baie, dans le voisinage de Carleton et de Maria: c'est celle du homard. Il est beau de voir ces nombreux chalands qui deux fois le jour prennent le large de la Baie pour voir et les pièges à homards. Nous avons visité à Maria, paroisse voisine de Carleton, un grand établissement où l'on prépare le homard pour le livrer au commerce: près de mille homards sont mis dans des petites boîtes en fer blanc dans une seule journée. Les propriétaires de cet établissement sont des américains.

Au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous donnerons plus de détails sur cette importante localité, plus particulièrement de Carleton qui, suivant nous, n'est pas suffisamment connue par les *Touristes*.

— Un insecte qu'on appelle *mouche bleue* vient de faire son apparition à Outaouais et y dévore entièrement les feuilles de pommes de terre.

— Quarante tonnes de fraise sont arrivées à Toronto par le Great-Western et une grande partie ont été expédiées à Montréal la semaine dernière.

— La récolte des blés est commencée, dans le Sud des Illinois. Le grain est généralement de bonne qualité et rend beaucoup. Les fermiers sont, suivant un journal de Chicago, beaucoup incommodés par les *tramps*, qui prétendant chercher de l'ouvrage, refusent d'accepter les gages courants (\$1 50 par jour avec pension) et rôdent autour des habitations, cherchant l'occasion de détruire leurs instruments d'agriculture.

— On estime que le Minnesota a deux millions trois cent mille acres de terre en blé cette année. En prenant pour base de nos calculs une moyenne de 20 boisseaux à l'acre, nous arrivons au chiffre de 46 millions de boisseaux pour la prochaine récolte.

Le barbeau à patates.—Le *Morning Chronicle* annonce que le terrain qui se trouve dans le voisinage des bâtisses du Parlement Provincial à Québec et sur lequel M. le Sergent d'armes avait planté des patates, dans le but de l'améliorer pour y cultiver des plantes d'agrément, a été visité par les barbeaux à patates. Près d'un minot de larves en ont été enlevées.

Atardi dernier, un de nos enfants a trouvé une trentaine de larves de barbeaux à patates dans notre jardin potager. Ces larves avaient atteint leur grosseur ordinaire; mais chose difficile à expliquer, pas une seule feuille de patates n'avait été mangée ou trouée, et grand nombre de ces larves collées aux feuilles étaient mortes et complètement sèches. Celles qui étaient encore vivantes ne pouvaient être détachées des feuilles de la patate qu'avec difficulté.

Lundi dernier une grande messe a été chantée à l'Eglise paroissiale pour demander à Dieu la cessation des ravages causés par ces insectes destructeurs; après la messe il y eut procession en dehors de l'Eglise.

RECETTES

Moyen de rendre les étoffes inflammables.

Trop souvent on lit dans les journaux le récit d'accidents terribles survenus à des femmes dont les robes prennent feu: or, les suites de ces accidents sont, requ'il est toujours mortelles; il serait bien facile cependant de prendre à ce sujet quelques pré-

cautions, car pour échapper aux désastres causés par les brûlures, il faudrait détruire la cause, et pour cela il suffirait de prendre un peu d'alun ou une once à peu près de sulfate de cuivre, de tremper les jupons dans de l'eau où l'on aurait fait dissoudre ces sels, et de cette façon les étoffes deviendraient inflammables. Les étoffes ainsi préparées se carbonisent mais ne s'enflamment pas. Il est vraiment fâcheux que les femmes ne soient pas assez prudentes et assez raisonnables pour faire usage de ce préservatif.

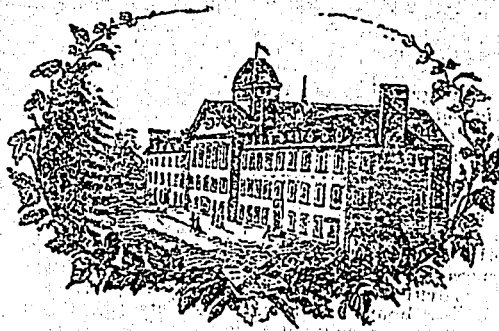
Moyen de blanchir à la chaux.

Avant que la fenaison commence, il est d'usage de blanchir les maisons, les bâtiments et autres bâtisses de la ferme, de même que les clôtures dans le voisinage de la maison. Il est important que les étables et les poulliers soient autant blanchis à la chaux à l'intérieur; cette précaution n'est que trop négligée.

Ce blanchissage à l'intérieur devrait être fait deux fois l'année, les animaux et les oiseaux de basse-cour n'en seraient que mieux au point de vue du hygiène. Et blanchissant l'intérieur du poullier, il ne faut pas laisser un seul petit coin qui n'ait été atteint par la chaux; même si le plancher du poullier est en ciment, en brique ou en bois, il importe également de le blanchir.

L'usage seul de la chaux n'est pas suffisant. Voici comment on doit préparer la chaux pour ce genre d'opération: Lorsqu'on est prêt à se servir de la chaux pour le blanchissage et qu'elle est encore chaude, on en emplit unseau dans lequel on met une cuillerée de riz bouilli qu'on a le soin de bien mélanger. On met ensuite dix à douze gouttes d'acide carbonique dans une pinte d'eau froide que l'on mélange à la préparation précédente. Cette composition est la plus convenable pour le blanchissage de l'intérieur des bâtisses.

Quant à l'extérieur des bâtisses, il suffit de dissoudre du sel dans la chaux, sans avoir recours au riz ou à l'acide carbonique. Tous ceux qui ont eu recours à ce procédé en ont obtenu complète satisfaction.



COLLÈGE DE STE. ANNE

COMTÉ DE KAMOURASKA

PROSPECTUS

DU

Cours commercial et du cours classique.

Le Collège de Ste. Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C. F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St. Laurent et à un demi-mille de la gare du Grand-Tronc. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parcs, ses magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréation, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites des plus

pittoresques et les plus agréables qui se puisse rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à en rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Ecoles.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le débâissement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste. Anne de la Pocatière est très-propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

INSTRUCTION.

Le cours d'étude se divise en deux sections: le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* ou *Anglais*.

Le *Cours Classique* embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le *Cours Commercial* comprend les grammaires *Françaises* et *Anglaises*, l'*Arithmétique*, la *Géographie*, l'*Histoire sainte*, des cours de *Lecture* et de *Calligraphie*, le *Dessin linéaire*, le *Toisé*, des exercices élémentaires de *Narration* et de *Correspondance*, la *Tenue des Livres* (en partie simple et en partie double).... *Droit Commercial*, *Correspondance Commerciale*, *Echange*, *Banquière*, *Commission*, etc., etc., etc.

Après le *Cours Commercial* les Elèves, avec l'agrément de leurs parents, passent dans le *Cours Classique*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le *Français* à peu près complètement; l'étude préalable de l'*Anglais* n'est pas aussi strictement exigé.

OBSERVATIONS.

Les quart-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués, dans leurs classes respectives, par leur progrès et leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours Classique*, il y a la Société "St. Thomas d'Aquin," et la Société "St. Louis de Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est :

Pensionnaires.....	\$100
½ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

Payable d'avance et en trois termes: le premier, à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année. Dans le cours de l'année, il n'y a déduction que pour une absence d'un mois deux mois.

Abonnement à la bibliothèque..... 15 cts. par mois.
Infirmerie dans le Collège (en sus de la pension), 15 cts. par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'Institution, à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis d'une autre maison ne sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont: une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taires d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire: des serviettes, un couteau, une fourchette une cuillère, une tasse ou un verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège :

Un lit et sa fourniture.....	\$5 par année.
Garniture de lit seule.....	\$2 " "

Sont payés à part :

Piano, usage de l'instrument.....	\$ 5 par année.
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

COSTUME.

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

Collège de Ste. Anne de la Pocatière, juillet 1878.

RATEAU ITHACA DE COSSITT.



Cette gravure représente le Rateau Ithaca fabriqué par G. M. Cossitt et Frère à leurs manufactures de Brockville pour la Province d'Ontario, et Montréal pour la Province de Québec.

Cet instrument en usage depuis plusieurs années, outre les premiers prix obtenus aux expositions provinciales d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, sans compter les premiers prix à de nombreuses expositions de comté, a en dernier lieu obtenu le premier prix à la dernière exposition tenue à Québec en septembre dernier.

Les soussignés étant exclusivement occupés depuis vingt-cinq ans à la confection d'instruments d'agriculture qui ont été hautement appréciés par les acheteurs, sont en état de livrer sur les marchés des instruments qui ne le cèdent en rien tant sous le rapport de la confection que d'une longue durée. Tous les instruments vendus sont garantis pour un an et ils dureront la vie d'un homme si on accorde à ces instruments les soins ordinaires.

Le rateau Ithaca est très-bien adapté au râtelage du grain ou du foin, et fait un travail valant plus que son prix coûtant, en râtelant trente arpens de chaume. Le cheval fait tout le travail ardu du déversage, le cultivateur n'ayant qu'à soulever seulement le levier, ce qui s'opère facilement. Un enfant de douze ans peut le mettre en opération.

Plus de 20.000 de ces rateaux sont actuellement en usage. La fonte n'entre nullement dans la confection de cet instrument.

Pour circulaire et adresse s'adresser à R. J. LATIMER

Bureau de COSSITT & FRÈRE,

81, rue McGill à Montréal.

Pour références, s'adresser à Firmin H. Proulx, au Bureau de la Gazette des Campagnes.